

► Une reprise des embauches en 2010 ?

Remarque préalable

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête annuelle de besoins de main-d'œuvre (BMO) réalisée par le Crédoc à l'initiative du Pôle emploi. Elle met en évidence les intentions d'embauche des établissements régionaux pour l'année en cours, relevant de l'Assurance chômage, des établissements de 0 salarié ayant émis une demande d'embauche au cours des 12 derniers mois, de ceux du secteur agricole, du secteur relevant des collectivités locales et territoriales, des établissements publics administratifs, des officiers publics ou ministériels. Au total, plus de 37 300 questionnaires ont été exploités en 2010.

Intentions d'embauche dans les secteurs de l'animation et du sport

	Estimation 2010	Projets de recrutement jugés difficiles (%)	Part de saisonniers (%)
Exploitants d'équipements sportifs	128	18,0	72,5
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	5 545	29,4	79,3
Sportifs et animateurs sportifs	2 394	48,8	62,1
PACA animation et sports	8 067	35,0	69,8
France entière animation et sports	81 014	37,4	72,4

Source : Pôle emploi, Crédoc – Enquête BMO 2010 – Traitement ORM

En 2010, plus de 8 000 projets d'embauche sont signalés par les structures de l'animation et du sport (5 800 en 2008 et 5 500 en 2009).

Tant au niveau national que régional, les professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) font partie des 10 métiers les plus recherchés pour 2010. La demande est particulièrement importante dans les départements des Alpes du Sud mais la plupart de ces projets de recrutement concernent des emplois saisonniers (79,3 %). La saisonnalité est moins marquée pour les emplois d'animateurs sportifs (62,1 %).

